



Don d'intérêts résiduels

Le don d'intérêts résiduels est une contribution par laquelle une propriété est transférée par acte notarié à Cancer de l'ovaire Canada. Le donateur peut cependant conserver le plein usage de la propriété de son vivant ou pour une durée prédéterminée. Il est par exemple possible de faire don de l'intérêt résiduel d'un chalet, tout en continuant à en profiter pendant le reste de sa vie.

Ce type de contribution est habituellement utilisé par ceux qui planifient faire don d'une propriété à Cancer de l'ovaire Canada sous forme de legs de bienfaisance, et qui souhaitent réduire leur impôt sur le revenu dès aujourd'hui sans pour autant modifier leurs conditions de résidence.

Avantages du don d'intérêts résiduels

- Avantages fiscaux : un reçu fiscal pour don de charité vous sera remis, ce qui vous permettra d'accroître votre bénéfice après impôt.
- Réduction des frais : le bien immobilier est soustrait de votre succession, ce qui réduira les frais d'homologation à votre décès.
- Contrôle : vous réaliserez une contribution importante sans pour autant perdre la jouissance de votre bien.
- Reconnaissance : votre don sera honoré de votre vivant.

Comment ça fonctionne?

La propriété est évaluée pour en déterminer la valeur. Un acte de transfert est ensuite rédigé et signé par vous et par Cancer de l'ovaire Canada. Vous êtes admissible à un reçu fiscal pour don de charité pour la valeur courante des intérêts résiduels. Vous faites don de votre propriété à Cancer de l'ovaire Canada et en conservez l'usage pour le reste de votre vie.

Demandez l'avis d'un professionnel :

Si vous considérez transférer des actifs qui ont pris de la valeur, nous vous conseillons de demander d'abord l'avis d'un spécialiste fiscal ou d'un conseiller financier. Cancer de l'ovaire Canada vous encourage fortement à obtenir des conseils professionnels afin d'assurer le respect de vos objectifs financiers, l'analyse de votre situation fiscale et l'élaboration de la meilleure stratégie en fonction de votre situation particulière.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Elisabeth Baugh

Directrice générale

1-877-413-7970 ext. 222

ebaugh@ovariancanada.org